

Pougne-Hérisson
(Deux-Sèvres).
Eglise Saint-Georges.
Plan, éch. 0,01,
G. Saint-Bonnet, arch. 1991.



1

Pougne-Hérisson
(Deux-Sèvres)
Eglise Saint-Georges.
1. Vue intérieure, abside
et travée droite du chœur
avant intervention.
2. Travée droite du chœur
au sud et chevet.

POUGNE-HÉRISSON

*Deux-Sèvres, canton de Secondigny, arrond. de Parthenay,
380 hab. I.S.M.H. 1990*

Vraisemblablement chapelle castrale de la châtellenie de Hérisson à l'origine, l'église Saint-Georges, devenue paroissiale par la suite, fait partie d'un ensemble tout à fait intéressant de bâtiments de la fin du Moyen Age qui reflète l'importance, à l'époque, de cette seigneurie et du bourg, dont l'activité commerciale n'était guère négligeable. C'est ainsi que le site conserve, outre les restes de son château perché sur une colline, les bâtiments et les vestiges d'une chapelle priorale dédiée à saint Jean et une curieuse bâtie dite «auberge Saint-Georges». Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Maixent mentionne le *castrum qui [sic] vocatur Hericius* dès les années 1041-1044. De la chapelle Saint-Jean, seul subsiste de nos jours le clocher gothique dont la porte indique sur son archivolte la date de 1422. Quant à l'église Saint-Georges, sa cure était à la nomination de



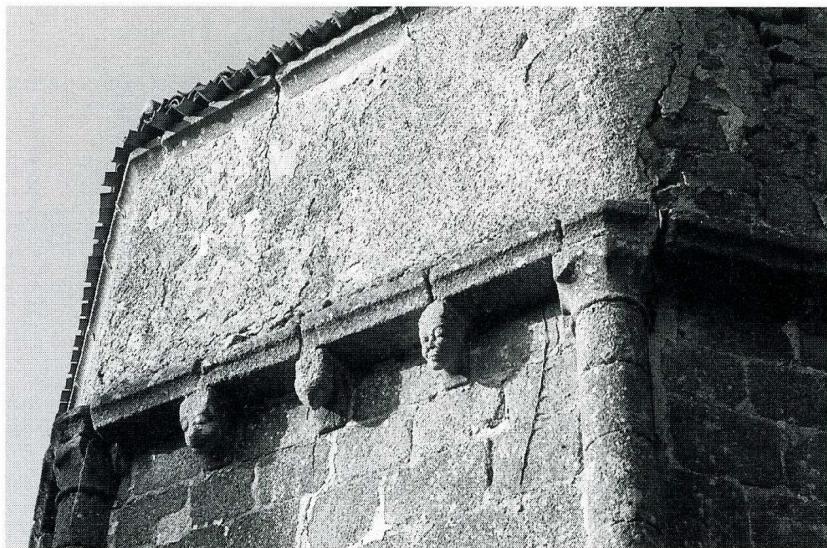
2

l'abbaye de Bourgueil, comme d'ailleurs l'église voisine de Notre-Dame de Pougne, qui figure dès 1102 dans le cartulaire de l'abbaye. L'abandon dont souffrit vraisemblablement Hérisson, après son rattachement à la commune de Pougne en 1801, permit paradoxalement à ces bâtiments de parvenir jusqu'à nous.

L'église, de plan rectangulaire et sans bas-côtés, se compose de nos jours d'une nef d'une travée, d'une travée droite de chœur et d'une abside semi-circulaire dans son volume intérieur, à cinq pans à l'extérieur ; mais le plan initial comptait pour la nef une travée de plus ; elle était en outre précédée d'un clocher-porche : à la fin du XIX^e s. en effet, la municipalité de Pougne-Hérisson, ayant besoin de pierres pour la construction d'une école, décida,

Hérisson, ayant besoin de pierres pour la construction d'une école, décida, lors du conseil municipal du 8 février 1885, de céder les matériaux provenant de la démolition de l'église à l'entrepreneur ; cette décision était heureusement limitée au clocher, par le vote d'une autre séance du conseil municipal, du 29 novembre de la même année ; on décidait alors d'employer les fonds récupérés sur la vente des pierres à la restauration du chœur ; une partie de l'église était sauvée.

A l'extérieur, l'œil est attiré par le bel appareillage de pierres de granit qui a été utilisé pour la construction de l'abside à cinq pans, dont le volume est délimité par d'épais contreforts qui épaulent les murs goutterots, à la jonction du chevet et de la travée droite du chœur. En revanche, le matériau utilisé pour cette dernière et pour la nef est moins soigné et plus irrégulier ; il se compose de moellons de granit, mêlés à des blocs taillés ; la disposition des ouvertures n'est d'ailleurs pas la même ; les trois qui sont percées dans les pans les plus orientaux du chevet sont de même facture ; elles sont légèrement plus élancées que les deux du mur sud du chœur ; la présence de contreforts-colonnes, dont la section est moindre aux deux tiers de leur hauteur, contribue largement à renforcer le caractère soigné et élégant du chevet ; enfin ce dernier est ceint d'une corniche à modillons sculptés. Tous ces éléments témoignent d'une campagne de construction



Pougne-Hérisson
(Deux-Sèvres)
Eglise Saint-Georges.
Modillons sculptés
du chevet.

différente de la nef, réalisée selon un parti plus simple. D'après les gravures anciennes, le puissant massif du clocher, épaulé par des contreforts, comptait à l'étage des cloches des ouvertures de plein cintre sur chacun des quatre côtés. La date de construction de l'édifice se situerait au tournant des XII^e et XIII^e siècles.

L'église a subi de nombreuses transformations ; la démolition d'une travée de la nef et du clocher-porche a entraîné l'édification d'un mur pignon occidental, dépourvu du moindre intérêt. Il est surmonté d'un campanile, où a été replacée une cloche de 1571 ; insérée dans cette façade, une colonne à chapiteau, élément ancien d'une pile composée, témoigne encore de la structure initiale de l'édifice. A une époque inconnue, le chevet a été rehaussé à l'aide de moellons de granit enduits, entraînant une rupture dans la toiture entre cette partie de l'édifice et la nef.

A l'intérieur, seules sont voûtées la travée droite du chœur et l'abside sur croisées d'ogives, à quatre quartiers dans le premier cas, à six dans le second. Mais curieusement René Crozet signalait, dans l'article qu'il consacrait à l'édifice pour le *Dictionnaire des églises de France*, que les trois parties de l'église étaient voûtées. Les nervures de l'abside retombent sur des colonnes engagées, dont les chapiteaux sont dépourvus de sculptures. En revanche, les chapiteaux des piliers composés qui reçoivent la retombée des ogives de la travée droite et des arcs doubleaux sont sculptés, mais de façon fort sommaire. L'église, qui souffre de façon préoccupante de l'humidité, ne conserve pas de mobilier notable en dehors de la cloche et de dalles funéraires protégées, qui portent les épitaphes de Jacquette Arouet et de Charlotte d'Escoubleau de Sourdis.

Pour la réfection de la charpente, de la couverture et des maçonneries, la Sauvegarde de l'Art Français a accordé une subvention de 15 000 F en 1996.

E. G.-C.

Note dactylographiée de Brigitte Bousquet, documentaliste.
Dictionnaire des églises de France,
t. III c, *Poitou, Saintonge, Angoumois*, Paris, 1967, III c
p.146.